

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1908>



Jury de titularisation : des propos inacceptables

- PRIMAIRE



Date de mise en ligne : jeudi 9 juillet 2020

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Des propos inacceptables ont été tenus par les membres du jury.

Les jurys de titularisation des professeur-e-s des écoles se sont tenus le vendredi 3 juillet dans les Hauts-de-Seine. Ces jurys sont particulièrement stressants car ils déterminent si le ou la stagiaire sera renouvelé-e ou pas.

Des propos inacceptables ont été tenus par les membres du jury :

- « C'est les impôts qui vous payent »
- « Vous coûtez 80 000Euros de formation »
- « Je ne vais pas pouvoir acheter les chaussures que je veux pour cet été car vous nous coûtez cher ».

Ce genre de propos tenus par des supérieur-e-s hiérarchiques démontre une malveillance intolérable qui vise à ajouter de la culpabilité au stress des stagiaires.

Il s'agit là de maltraitance institutionnelle, ce que nous dénonçons.

Nous demandons que les autorités académiques recadrent leurs troupes et rappellent aux membres du jury la bienveillance dont l'institution doit faire preuve envers des personnels en formation.

Leur statut ne doit pas être un prétexte pour les maltraiter encore plus après la situation exceptionnelle qu'ils ont traversé pendant leur stage.